



CONGÉS DE LA TOUSSAINT 2025

Stage « Multi-sports Évasion » du 27 au 31 octobre 2025

// **Lundi 27 octobre**

Multisports (gymnase Camille Sée)
+ randonnée vélo⁽¹⁾

// **Mardi 28 octobre**

Escalade
+ biathlon vélo-càp (Stade de l'Europe)

// **Mercredi 29 octobre**

Randonnée
+ accrobranche Schnepfenried⁽²⁾⁽³⁾

// **Jeudi 30 octobre**

Tennis de table (manufacture Colmar)
+ patinoire⁽¹⁾⁽²⁾

// **Vendredi 31 octobre**

Multisports (gymnase M. Barrès)
+ piscine (piscine Aqualia)



Informations importantes :

⁽¹⁾ VTC personnel en parfait état de fonctionnement, casque est obligatoire

⁽²⁾ Activité payante

⁽³⁾ Sortie bus

En cas de mauvaises conditions climatiques, des activités de remplacement seront proposées au gymnase Camille Sée, 40 avenue de l'Europe à Colmar.

/// ORGANISATION

// Dates:

du lundi 27 au vendredi 31 octobre

// Horaires:

de 09h00 à 16h00

(en dehors de ces horaires, les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents. En cas d'incident ou d'accident, la Ville décline toute responsabilité)

// Repas:

pique-nique tiré du sac

// Frais d'inscription:

// Frais d'activité:

Inscription:

Le talon-réponse ci-joint doit impérativement être déposé en main propre à la Direction des sports de la Ville de Colmar (2^e étage de l'ancien bâtiment de l'Hôtel de Ville - bureau n°815), entre le 29 septembre au 17 octobre.

Aucune inscription par courrier ne sera acceptée

// Lieu de rendez-vous et retour:

[du lundi 27 au jeudi 30 octobre]

gymnase Camille Sée, 40 avenue de l'Europe 68000 COLMAR

[vendredi 31 octobre]

gymnase Maurice Barrès (aller)
et piscine Aqualia (retour)

// Âge: enfants de 8 à 11 ans

// Nombre de places:

20 participants maximum

à régler le jour de l'inscription : **8,00 €**

à régler le jour de l'activité:

accrobranche 20,00 €

patinoire 6,50 €

Assurance:

L'assurance de la Ville couvre uniquement les dommages imputables à l'organisation du stage. Les autres risques relèvent de l'assurance personnelle des parents ou des responsables légaux. Il est recommandé de vérifier que la **Responsabilité Civile personnelle** couvre bien tous les accidents liés à la pratique sportive.

// INFORMATIONS PRATIQUES

Patinoire de Colmar

15, rue Robert SCHUMANN 68000 COLMAR
03 89 80 09 05

Complexe sportif Camille Sée escalade et multisports

40 avenue de l'Europe 68000 COLMAR
03 89 79 29 74

Manufacture Colmar

6, route d'Ingersheim 68000 COLMAR
03 69 45 21 13

Piscine Aqualia Colmar

7, rue du Pigeon 68000 COLMAR
03 89 24 66 00

Parc Aventures au Schnepfenried

Station de Schnepfenried
68380 SCHNEPFENRIED
07 81 90 03 57

Stade de l'Europe

17, Robert Schuman 68000 COLMAR
03 89 79 60 52

Un renseignement ?

Mairie de Colmar // Direction des sports // I, place de la Mairie // sports@colmar.fr

Partie à remplir OBLIGATOIREMENT

(à conserver par l'intéressé(e) après validation par la Ville de Colmar)

Inscription au stage «Multi-sports Évasion» du 27 au 31 octobre 2025

Je soussigné(e), nom et prénom :

autorise mon enfant, nom et prénom :

Né(e) le : / / Sexe : ☐ M ou ☐ F à participer au stage :

Multi-sports Évasion du 27 au 31 octobre 2025

Adresse :

Tél. privé : Tél. professionnel :

Tél. portable :

J'autorise les éducateurs de la Direction des sports de la Ville de Colmar à prendre toutes dispositions nécessaires en cas d'accident et d'hospitalisation.

Je certifie que mon enfant est médicalement apte à la pratique sportive.

Paiement de la somme de **8,00 €** en espèces ☐ CB ☐ chèque ☐

(Chèque libellé à l'ordre de : « Régie recettes sorties nature Ville de Colmar »)

Date : / /

Signature obligatoire des parents :



Partie à conserver par la Direction des sports

Inscription au stage «Multi-sports Évasion» du 27 au 31 octobre 2025

Je soussigné(e), nom et prénom :

autorise mon enfant, nom et prénom :

Né(e) le : / / Sexe : ☐ M ou ☐ F à participer au stage :

Multi-sports Évasion du 27 au 31 octobre 2025

Adresse :

Tél. privé : Tél. professionnel :

Tél. portable :

J'autorise les éducateurs de la Direction des sports de la Ville de Colmar à prendre toutes dispositions nécessaires en cas d'accident et d'hospitalisation.

Je certifie que mon enfant est médicalement apte à la pratique sportive.

Paiement de la somme de **8,00 €** en espèces ☐ CB ☐ chèque ☐

(Chèque libellé à l'ordre de : « Régie recettes sorties nature Ville de Colmar »)

Date : / /

Signature obligatoire des parents :